

**DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
35	30	2	3

SEANCE DU 15 MAI 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois
et le Quinze Mai à neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

055/23 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CINEMA – MODIFICATION DES TARIFS AUX USAGERS

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Sébastien LEROY, Monsieur Dominique CAZEAU, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Gilles GAUCI, Madame Claude CARON, Monsieur Georges LORENZELLI, Madame Sophie DEGUEURCE, Monsieur Serge DIMECH, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Patrick PEIRETTI, Madame Marie TARDIEU, Monsieur Eric CHAUMIER, Madame Julie FLAMBARD, Monsieur Charles BAREGE, Madame Catherine AIMAR, Monsieur Didier LAUMONT, Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Sylvie DE TONI, Monsieur Philippe MARAFETTI, Monsieur Gilbert DEPERI, Madame Patricia YVARS, Monsieur Didier SOBRIE, Madame Valéry BAROGHEL, Monsieur Pierre REVET-SERVETTAZ, Madame Amandine BAZZANO, Madame Marie-Hélène REY-COLLET et Madame Elisabeth VALENTI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

Monsieur Henri LEROY, représenté par Monsieur Gilles GAUCI.
Madame Cécile DAVID, représentée par Madame Sandra GUERCIA-CASCIO.

ABSENTS SANS POUVOIR

Madame Pascale SOULIE
Monsieur Jean-Charles DELAPORTE
Monsieur Jean-Marcel CLOEZ

Madame Catherine AIMAR est désignée secrétaire de séance.
Madame Cindy DUJARDIN est désignée secrétaire auxiliaire de séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CINEMA – MODIFICATION DES TARIFS AUX USAGERS

Madame Sophie DEGUEURCE rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Mandelieu-La Napoule est propriétaire d'une salle de spectacle « L'espace Léonard de Vinci » ainsi que d'un Théâtre de plein air le « Théâtre Robinson », tous deux appartenant au Domaine Public Communal.

Par convention de délégation de service public, la commune délègue son service public d'exploitation et de projection cinématographique à la SARL AIX FILMS pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} octobre 2019.

Après 3 années ayant lourdement affecté l'industrie du film, en raison des mesures réglementaires de lutte contre le COVID-19, la société Aix Films s'est rapprochée de la Commune afin de lui faire part de son souhait d'augmenter les tarifs des droits d'entrée au cinéma.

La modification sollicitée porte sur l'augmentation des principaux tarifs du service, étant précisé que le bilan financier présenté au Conseil Municipal de la société Aix Films demeure négatif sur les derniers exercices clos.

En application de l'article 15 du contrat de Délégation de Service Public, liant la commune et la société Aix Films, il vous est proposé d'approuver la modification des tarifs suivants :

Espace Léonard de Vinci

Séances cinématographiques (dont ciné-gouters et ciné-spiritualité)

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
TARIF PLEIN :	6.00€ / place	7.00€ / place
TARIF REDUIT : (Etudiants, famille nombreuse, demandeurs d'emploi, étudiants, adhérents Centre Culturel Municipal, Médiathèque, Eden Parc)	5.00€ / place	6.00€ / place
AUTRES : (Enfants de moins de 14 ans)	4.00€ / place	5.00€ / place

Théâtre Robinson

Séances cinématographiques

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
TARIF PLEIN :	6.00€ / place	7.00€ / place
TARIF REDUIT : (Etudiants, famille nombreuse, demandeurs d'emploi, étudiants, adhérents Centre Culturel Municipal, Médiathèque, Eden Parc)	5.00€ / place	6.00€ / place
AUTRES : (Enfants de moins de 14 ans)	4.00€ / place	5.00€ / place

Les autres tarifs demeurent inchangés.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé,
Et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (32 VOIX)

APPROUVE la modification des tarifs des séances cinématographiques de l'Espace Léonard de Vinci et du Théâtre Robinson tels que présentés ci-dessus.



Le Maire,
Sébastien LEROY

La Secrétaire de séance,
Catherine AIMAR

